

Comment la suédoise va limiter le pouvoir d'action des syndicats

Les syndicats l'ont dit et répété. S'ils sont en colère contre ce gouvernement Michel, ce n'est pas uniquement à cause des mesures «antisociales» qui sont prises. C'est aussi parce qu'ils ont l'impression que la concertation sociale est bafouée. À leurs yeux, ce gouvernement fait tout pour réduire leur marge de manœuvre, pour leur confisquer des pans entiers de ce qui fait leur raison d'être: la négociation.

Nous avons passé à scanner l'accord gouvernemental afin d'identifier les points qui peuvent mettre un frein au pouvoir du Groupe des dix ou des syndicats.

► **1. Le service minimum.** Dans le chapitre sur la mobilité, il est écrit que la SNCB et Infrabel devront se mettre d'accord avec les syndicats pour prévoir un service garanti en cas de grève. S'il n'y a pas d'accord, le gouvernement imposera lui-même cette mesure. Les partenaires sociaux sont donc forcés de s'entendre. Les syndicats ont dénoncé un «geste politique» visant à «briser leur pouvoir» et «rendre impossible les grèves». Leur plus grosse crainte: que cette idée ne fasse des petits dans d'autres secteurs...

► **2. Les salaires.** Il y a évidemment le saut d'index. Une mesure qui est une prérogative du gouvernement. Ici, pas de confiscation du pouvoir du «G10» donc. Par contre, la suédoise envisage très sérieusement de revoir la loi de compétitivité de 1996 afin de la rendre plus contraignante. Pour les syndicats, les partenaires sociaux n'auront donc plus rien à négocier en matière de salaires. On leur confisque leur steak. Côté gouvernement, on assume. «Pour restaurer la compétiti-

tivité, il faut en passer par là», assure-t-on au sein du gouvernement. Donc oui, les partenaires sociaux n'auront, temporairement, rien à négocier au niveau salarial dans le prochain accord interprofessionnel. C'était exactement le but, d'ailleurs. «Mais l'AIP, ce n'est pas que les salaires...», ajoute-t-on.

► **3. La loi Renault.** Les partenaires de la suédoise veulent raccourcir la procédure de licenciement collectif prévue dans la loi Renault. Un conciliateur social pourra – d'autorité – mettre fin à la phase d'information et de consultation des travailleurs. Même si tout le monde n'est pas d'accord... Les syndicats craignent déjà de manquer de temps pour informer correctement les travailleurs touchés, et proposer des solutions acceptables pour tous.

► **4. Une concertation sociale tripartite.** Dans son accord, le gouvernement annonce qu'il «se concertera de manière structurelle, avec les partenaires sociaux du Groupe des 10», sur toute une série de sujets: stratégie commune pour l'emploi, compétitivité, réforme des pensions.

Là où l'équipe de Charles Michel voit une main tendue à la concertation, d'autres voient une «mise sous tutelle».

Pourquoi? «Auparavant, les partenaires sociaux négociaient entre eux, et s'ils ne trouvaient pas d'accord, le gouvernement réalisait une médiation», nous dit-on dans l'opposition. Les syndicats craignent d'être isolés face au bloc que forment, à leurs yeux, les patrons et le gouvernement. Et donc, ils se crispent.

Du côté du gouvernement, on

se défend. «La bipartite qui glisse en tripartite en cas de désaccord, c'est quelque chose qui est vrai pour l'AIP. Sur tous les autres sujets, les précédents gouvernements fonctionnaient déjà en tripartite.»

NATHALIE BAMPS

Là où l'équipe de Charles Michel voit une main tendue à la concertation, d'autres voient une «mise sous tutelle».

EN MARGE DE L'ACCORD

S'il y a une particularité syndicale qui fait tiquer les libéraux, c'est leur absence de personnalité juridique. Un syndicat est une association de fait, qui n'a aucune personnalité juridique. On ne sait donc pas se retourner contre eux, pour indemniser les dégâts lors de manifestations, par exemple. Les syndicats ne sont également pas tenus de publier leurs comptes.

Rien n'est prévu dans l'accord de gouvernement sur ce point. Mais il démange la N-VA. Plus d'une fois, elle a fait part de sa volonté de rectifier les choses. Les nationalistes auraient l'appui du MR et de l'Open VLD. Les libéraux ont déjà cosigné une proposition de loi allant dans ce sens. Mais tant que le CD & V sera dans un gouvernement, cela ne passera sans doute pas...